

L'inflation reprend lentement en 2017

En décembre 2017, tous postes de dépenses confondus, les prix à la consommation augmentent deux fois plus vite qu'un an plus tôt : l'inflation s'établit à 1,2 % en glissement annuel, contre 0,6 % fin 2016. Cette progression fait suite à quatre années d'inflation relativement modérée. L'inflation reste toutefois très en-deçà des niveaux atteints entre 2010 et 2012 (2,3 % en moyenne).

En moyenne annuelle, les prix à la consommation progressent de 1,4 % entre les années 2016 et 2017. En effet, l'augmentation lente s'est étendue tout au long de l'année 2017, et incluait le point de décembre 2016, portant l'inflation moyenne à un niveau légèrement supérieur à l'inflation en glissement. Hors tabacs, les prix à la consommation affichent la même progression moyenne (+1,4 % entre 2016 et 2017) ; en effet la hausse de ce poste a été strictement identique en 2016 et en 2017.

Les prix de tous les grands postes de consommation augmentent légèrement en 2017. Toutefois, la hausse des prix des services et de l'énergie contribue plus fortement à la croissance de l'indice général. Viennent ensuite les produits manufacturés et l'alimentation qui augmentent plus modérément. Les prix des tabacs sont les moins impliqués dans l'inflation enregistrée cette année.

Hausse plus marquée des prix des services et de l'énergie

En décembre 2017, les prix des services progressent de +1,1 % sur un an, après être restés stables un an plus tôt. L'inflation reste toutefois en retrait par rapport à celle enregistrée jusqu'en 2012, qui était supérieure à 2 %. Cette récente progression des prix des services résulte principalement de l'augmentation de 1,7 % en glissement annuel des prix des loyers des résidences principales et des autres services d'entretien du logement en hausse de 9,4 %. Les tarifs d'enlèvement des ordures ménagères (+9,7 %), de la restauration (+1,6 %) et des services domestiques (+2,2 %) participent aussi à cette croissance.

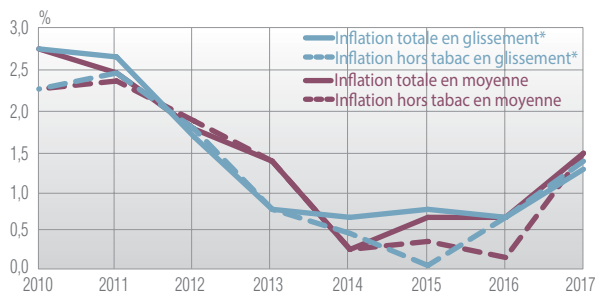
A l'inverse, les prix des transports aériens internationaux enregistrent une baisse de 5,8 % par rapport à décembre 2016. Néanmoins, en intégrant l'ensemble des évolutions enregistrées tout au long de l'année, en lien avec les périodes de vacances, les prix baissent en réalité de -2,3 % en moyenne entre 2016 et 2017.

En 2017, l'évolution des prix des services explique un tiers de l'inflation annuelle.

Alors qu'ils reculaient depuis 2013, les prix de l'énergie augmentent de +3,8 % en glissement en 2017. Cette augmentation est portée par une hausse de +5,1 % sur un an des prix

Tous postes de consommation confondus, l'inflation calédonienne est de +1,2 % entre décembre 2016 et décembre 2017. La progression des prix redémarre lentement après quatre années de faible inflation.

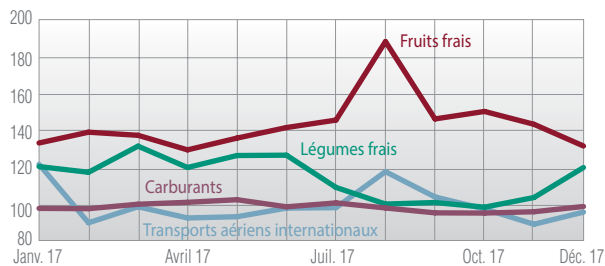
Évolution de l'inflation



*au 31 décembre de chaque année

Source : ISEE

Évolution de l'indice des prix de quelques sous-postes dont les prix sont particulièrement volatiles au cours de l'année, en 2017



Source : ISEE

des carburants qui évoluent avec la progression des cours mondiaux du pétrole (+19 %). Ainsi, le prix du litre d'essence à la pompe a augmenté de +4,5 % passant de 128,2 F.CFP en décembre 2016 à 133,9 F.CFP en décembre 2017, et celui du gazole de +7,1 % évoluant de 101,3 F.CFP à 108,5 F.CFP sur la même période. Localement, les tarifs des carburants sont révisés tous les mois, et des ajustements conséquents à la baisse ont marqué le milieu d'année 2016. Ainsi, l'inflation moyenne subie en 2017 est plus marquée ; elle atteint +6,1 %, supérieure de 1 point à l'inflation en glissement.

Les tarifs du gaz augmentent de 18 % en glissement annuel, après avoir enregistré un repli au cours des trois années précédentes (-4 % en moyenne annuelle). Cette évolution traduit

strictement la variation du prix moyen du gaz importé. Comme les carburants, les tarifs du gaz sont réglementés et font l'objet d'une révision tous les six mois, pour tenir compte de l'évolution des prix de la matière première et une fois par an pour tenir compte des coûts d'exploitation des sociétés locales.

Globalement, le poste énergie contribue pour 28 % à l'inflation générale de 2017.

En décembre 2017, les prix des produits manufacturés augmentent de 0,8 % par rapport à décembre 2016. Après plusieurs années de stabilité, ce niveau d'inflation est comparable à celui atteint en décembre 2011. En 2017, la progression des prix concerne en particulier les automobiles neuves (+3,9 %), les fleurs et les plantes (+9,3 %), de même que l'outillage et les autres matériels pour la maison (+2,6 %), les vêtements de sport (+5,2 %) et les produits médicaux et appareils thérapeutiques (+4,2 %). La diminution des prix des vêtements féminins (-9,3 %) et des équipements audio-visuels (-6,6 %) compense en partie ces diverses augmentations.

En moyenne annuelle, l'inflation des produits manufacturés s'élève à +0,7 % par rapport à l'année précédente.

Les produits manufacturés pèsent pour 19 % dans l'inflation générale.

L'inflation des produits alimentaires est contenue

Après l'augmentation de +3,1 % enregistrée en 2016, les prix de l'alimentation enregistrent une inflation de +0,9 % en glissement en 2017, soit le plus faible niveau de progression de la décennie. Cette croissance est portée principalement par l'augmentation de +13,8 % des prix des poissons et crustacés frais, en raison d'un mois de décembre 2017 particulièrement inflationniste. Pour illustration, l'inflation moyenne enre-

gistrée pour les mêmes produits entre les deux années atteint seulement 1,1 %. Les prix des légumes préparés ou surgelés (+6,6 %), du pain (+2,3 %) et des laits et crèmes (+2,8 %) contribuent également à la hausse, mais dans une moindre mesure.

A l'inverse, les prix des fruits frais enregistrent une baisse de -12,6 % et ceux des légumes frais de -3,8 %, par rapport à leur niveau exceptionnellement élevé de décembre 2016. Ces deux familles de produits enregistrent des fortes variations de prix en cours d'année, en fonction des saisons et des conditions climatiques, qui marquent l'esprit des consommateurs et peuvent impacter fortement le niveau de l'inflation mensuelle. Aussi, en moyenne annuelle la baisse des prix des fruits frais est portée à -0,5 % et l'inflation des légumes frais à +1,9 % entre les années 2016 et 2017.

L'alimentation pèse pour 18 % dans l'inflation générale.

Le prix des tabacs marque une pause

Très faiblement contributeurs à l'inflation annuelle en 2017, les prix des tabacs progressent de 0,8 % en glissement. La hausse est contenue, après les augmentations récurrentes actées au cours des trois dernières années. En 2017 cette augmentation reflète essentiellement la mise en place, depuis le 1^{er} avril, de la TGC pour la période transitoire, au taux maximum de 1 %.

Après une première vague d'augmentation des prix des tabacs qui conduit à un renchérissement de près de 34 % au total entre 2014 et 2017, une nouvelle augmentation significative du prix des tabacs entrera en vigueur en janvier 2018 (+20 % pour les cigarettes et +40 % pour le tabac à rouler).

Le tabac contribue pour 2 % à la hausse générale des prix en 2017.

Principaux produits qui influencent l'inflation annuelle

Libellé	Pondération	Inflation en déc. 2015 (%, en glissement annuel)	Contribution à la variation de l'IPC	Inflation moyenne sur l'année (%)
Indice général	10 000	1,24	1,23	1,40P
Produits qui contribuent le + à l'inflation:				
Automobiles neuves	678	3,9	0,25	3,2
Carburants	443	5,1	0,22	6,1
Loyers des résidences principales	760	1,8	0,13	1,1
Poissons et crustacés frais	95	13,8	0,12	1,2
Gaz	76	18,0	0,12	13,6
Autres services d'entretien du logement	128	9,4	0,11	4,9
Restauration	315	1,6	0,05	1,7
Enlèvement des ordures ménagères	59	9,7	0,05	6,8
Légumes préparés, surgelés et en conserve	69	6,6	0,04	6,7P
Produits qui limitent l'inflation:				
Transports aériens internationaux	188	-5,8	-0,12	2,7
Fruits frais	76	-12,7	-0,11	-0,5
Légumes frais	117	-3,8	-0,05	1,9
Vêtements de dessus pour femmes	50	-9,4	-0,05	-8,7
Équipements audio-visuels	54	-6,6	-0,04	-7,7
Réparation de véhicules personnels	120	-1,5	-0,02	1,3

Source : ISEE

Note de lecture : Chaque poste de consommation est caractérisé par une pondération, qui précise le poids relatif de chacun des postes dans la consommation globale des ménages. L'inflation est calculée à partir de la variation des prix de chaque poste de consommation, pondéré de son poids dans la consommation globale. La contribution à la variation de l'IPC illustre l'importance de la variation d'un poste de consommation donné dans la variation globale de l'indice. Ainsi, en 2017, la majoration de 13,6 % du prix du gaz contribue moins fortement à l'inflation globale que la hausse de 3,2 % des prix des automobiles neuves (0,12 contre 0,25) du fait d'un poids relatif dans la consommation globale moins important (76 contre 678).

Mise en place progressive des outils de lutte contre l'inflation

En projet de création depuis 2012, l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie est opérationnelle à partir de l'année 2018, après la désignation de ses membres en fin d'année. Autorité administrative indépendante, elle a pour missions notamment de :

- veiller au libre jeu de la concurrence,
- autoriser les ouvertures de surfaces commerciales,
- mener des enquêtes en matière de pratiques anti-concurrentielles ou de pratiques restrictives de concurrence et de les sanctionner le cas échéant.

L'objectif final de la création de l'ACNC est de garantir un soutien de l'investissement et de la consommation, tout en continuant à lutter contre la vie chère dans un contexte de concurrence loyale. Cette instance prend le relais de la Direction des Affaires Économiques sur ces attributions, et assure désormais en particulier tout type de contrôle sur les opérations de concentration et les opérations affectant le secteur du commerce de détail.

D'autres mesures destinées à lutter contre la vie chère ont pris corps en 2017, comme notamment la réforme de la fiscalité indirecte par l'instauration de la taxe générale sur la consommation (TGC) à un niveau transitoire jusqu'en 2018, en suppression de six droits et taxes à l'importation ainsi que de la taxe de solidarité sur les services. Cette réforme a commencé par une marche à blanc qui a débuté au 1^{er} avril 2017, avant l'entrée en vigueur de plein exercice prévue au 1^{er} octobre 2018. Les accords de compétitivité des filières prévus en parallèle de cette réforme devraient être signés avant cette date. Leurs effets ne pourront se concrétiser qu'après cette étape. L'objectif de cette réforme est ainsi de déboucher sur une baisse des prix à partir de ces accords, tout en garantissant le rendement fiscal.

Enfin, le site de l'Observatoire des prix est opérationnel. Son objectif est la diffusion à grande échelle, auprès des consommateurs, d'un détail des prix des produits et prestations pratiqués en Nouvelle-Calédonie.

Inflation mesurée et inflation ressentie : un écart qui s'explique

L'inflation mesurée est un indicateur statistique officiel, qui traduit l'augmentation, la baisse ou la stabilité des prix d'un mois sur l'autre, ou sur 12 mois glissants. Elle est établie à partir de relevés précis des prix de plus de 1 000 produits et services. Ceux-ci concernent l'ensemble des postes de consommation des ménages calédoniens, de la banane au billet d'avion en passant par les carburants, les tabacs, jusqu'aux prix des télécommunications, de la restauration ou des crèches, dans différents points de vente ou de services. 13 000 relevés de prix sont ainsi effectués par les enquêteurs chaque mois. La liste des produits est établie sur la base de la consommation moyenne de l'ensemble des ménages calédoniens, toutes catégories socioprofessionnelles confondues. Conformément aux normes statistiques internationales, une pondération est affectée à chaque produit, en fonction du poids relatif de celui-ci dans la consommation globale de l'ensemble des ménages.

Pour certains produits, les variations saisonnières de prix peuvent être importantes. Par exemple, en saison fraîche les prix de certains fruits et légumes frais baissent, car la saison est plus propice au maraîchage (la salade par exemple). De même, hors saison touristique, les billets d'avion sont moins chers, et inversement en saison haute. Pour d'autres produits comme les carburants, les prix sont soumis aux variations des cours internationaux. L'inflation d'un mois sur l'autre est particulièrement sensible à ces saisonnalités.

L'inflation ressentie, elle, est propre à chaque type de ménage et dès lors, ne couvre pas le même champ de l'ensemble des ménages d'un territoire. Les variations saisonnières des prix de certains produits impactent plus ou moins chaque ménage, en fonction de la structure de sa consommation propre.